



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de la Corse

Question au Gouvernement n° 4208

Texte de la question

AVENIR DE LA CORSE

M. le président. La parole est à M. Jean-Félix Acquaviva.

M. Jean-Félix Acquaviva. Le 27 juin, avec un taux de participation de près de 60 %, les électeurs de Corse ont accordé, à près de 70 %, leurs suffrages à une liste autonomiste ou nationaliste, tout particulièrement à la liste *Fà populu in seme*, conduite par le président sortant Gilles Simeoni, qui a obtenu la majorité absolue en sièges, recueillant près de 41 % des votes exprimés.

Madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, c'est donc honoré d'une double légitimité démocratique, parlementaire et élu de l'Assemblée de Corse, que je m'adresse à vous. Pour la troisième fois depuis 2015, les insulaires adhèrent pleinement à la démarche engagée par le courant d'idées auquel j'appartiens : une démarche de paix, de démocratie et d'émancipation politique, économique, sociale et culturelle de la Corse.

Le projet auquel les Corses se sont ralliés est clair : créer, dans les années à venir, les conditions de l'avènement d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, au sein de la République, à l'instar de la quasi-totalité des îles de Méditerranée. Depuis 2015, et encore plus depuis 2017, le président Gilles Simeoni et nous-mêmes, parlementaires, n'avons cessé d'appeler au dialogue.

Il s'en est suivi une succession de rendez-vous manqués, à laquelle il faut mettre un terme. Une nouvelle page doit s'écrire ; nous devons l'écrire ensemble. Il faut engager le dialogue selon les aspirations des insulaires, qui veulent suivre un chemin apaisé vers une solution politique globale. Cela nécessite de définir un cadre de discussions, un calendrier et une méthode partagée, qui associe l'ensemble de la société et des forces politiques de l'île. Voilà notre souhait.

Nous en appelons aussi solennellement à la représentation nationale et à vous, monsieur le président Ferrand, conformément à votre attachement à la tradition démocratique et républicaine de cette Assemblée, pour créer les conditions de l'apaisement et faire sauter les derniers verrous d'un blocage politique que nous n'avons que trop subi.

Madame la ministre, êtes-vous enfin prête à changer de braquet et à engager un tel processus de dialogue politique pour la Corse ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*. Je vous renouvelle les félicitations pour votre élection, que j'ai adressées personnellement au président Gilles Simeoni. Comme vous le soulignez, nous ne pouvons que nous féliciter du taux de participation aux élections territoriales de Corse.

Vous appelez au dialogue et au partenariat. Je crois que nous sommes déjà, depuis quatre ans, dans une logique de dialogue et de partenariat. Depuis le début du quinquennat, le Gouvernement nourrit pour la Corse une ambition forte : reconnaître sa spécificité d'île montagne, ses richesses historiques et culturelles et sa situation de porte d'entrée en Méditerranée ; s'y ajoute l'ambition d'accompagner le quotidien de ses habitants. Pour ce faire, nous avons déployé des politiques, comme le plan de transformation et d'investissement en Corse (PTIC) et les contrats de relance et de transition écologique que nous venons de présenter. Lors de mon dernier voyage en Corse, au mois d'avril – vous étiez là, monsieur Acquaviva –, nous avons déjà concrétisé ces politiques de partenariat entre l'État et la Corse.

L'élaboration du PTIC est déterminant pour l'avenir de la Corse et de sa population. Nous sommes toujours prêts à discuter plus, à définir des calendriers de rencontres et à travailler avec toutes les forces politiques de l'île. Naturellement, je vous le dis à cœur ouvert, c'est ce que je souhaite pour la Corse. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Félix Acquaviva](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4208

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juillet 2021](#)